

ÉOLIENNES ET PAYSAGES

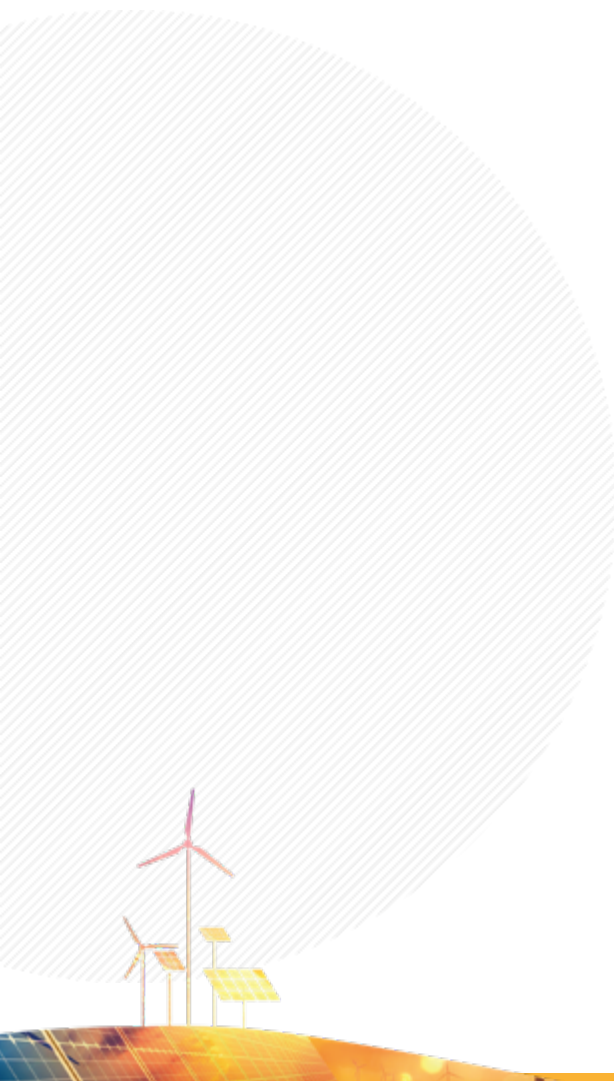
Sébastien GIORGIS,

Architecte DPLG - Paysagiste Concepteur - Urbaniste SFU
Paysagiste-Conseil de l'État

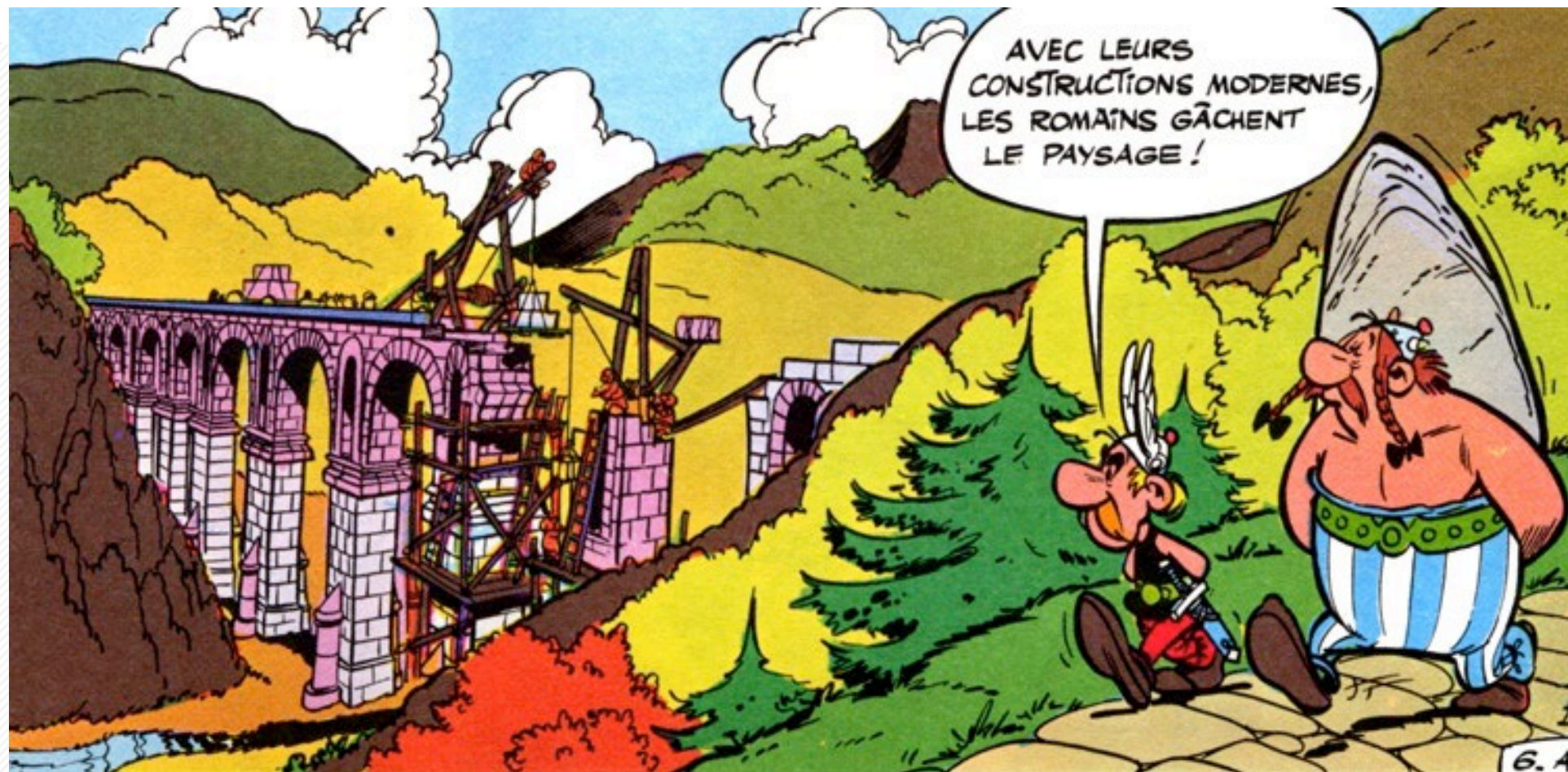
Membre du **Comité Scientifique International de l'ICOMOS –
Cultural Landscapes**

**Co fondateur du collectif « Paysages de l'Après Pétrole »
(PAP)**









PAYSAGE

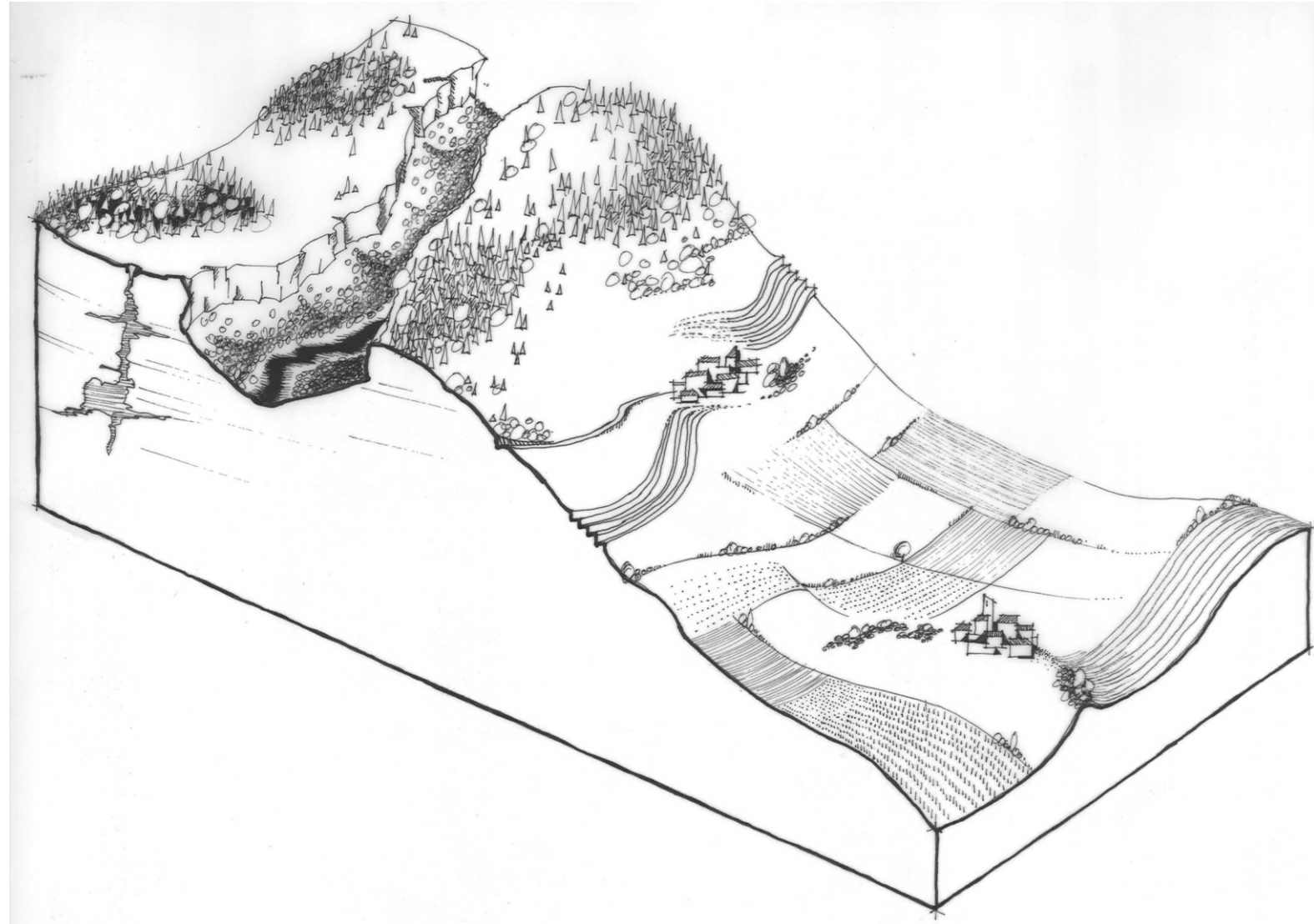
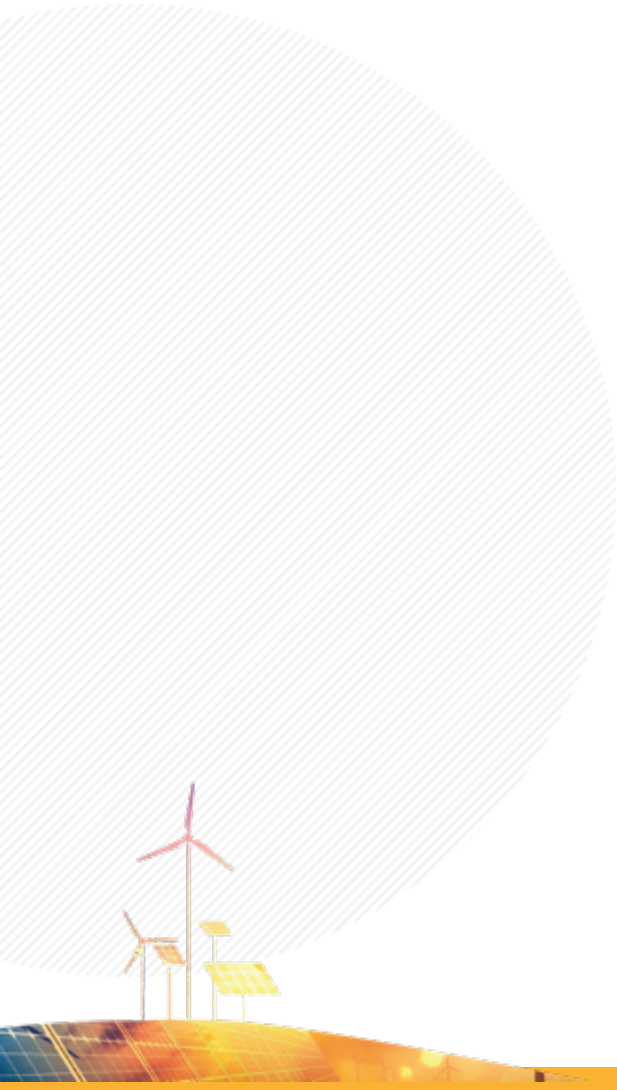
=

« PARTIE DE TERRITOIRE TELLE QUE
PERCUE
PAR LES POPULATIONS

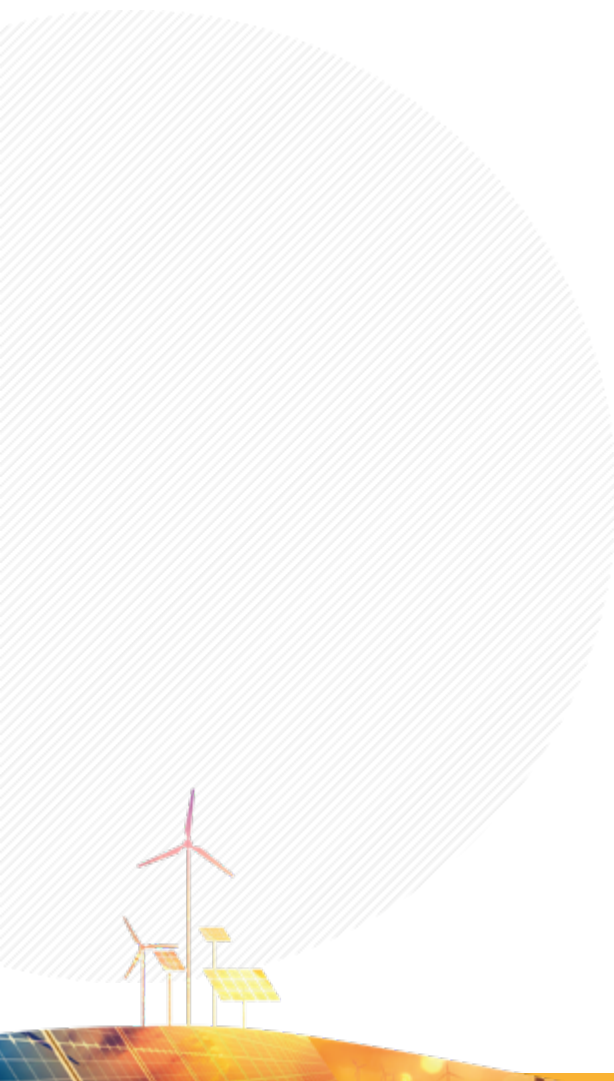
dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou
humains et de leurs interrelations »

Convention européenne du paysage
Florence, octobre 2000

Définition intégrée à l'arsenal législatif français à l'occasion de la loi Loi pour la
reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016





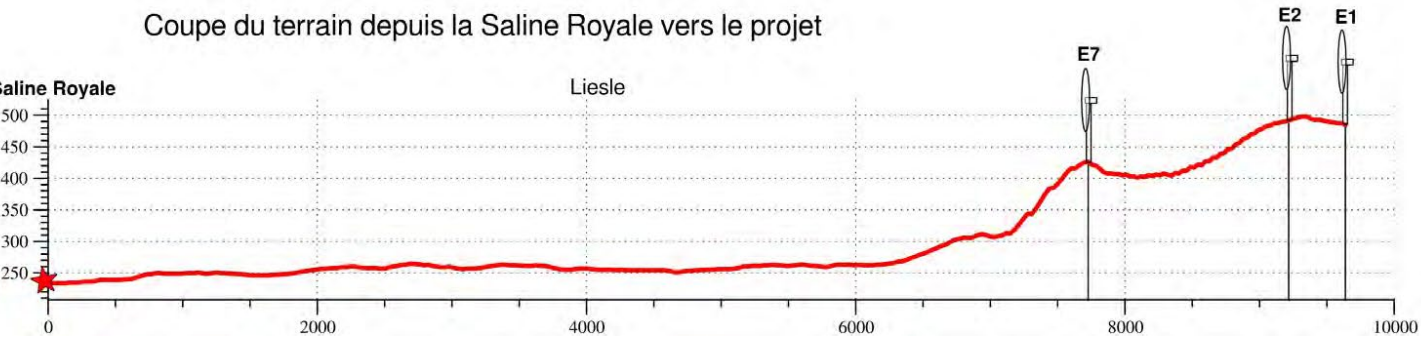


Etude « d'impact paysager » - Projet ZDE des Deux Vallées

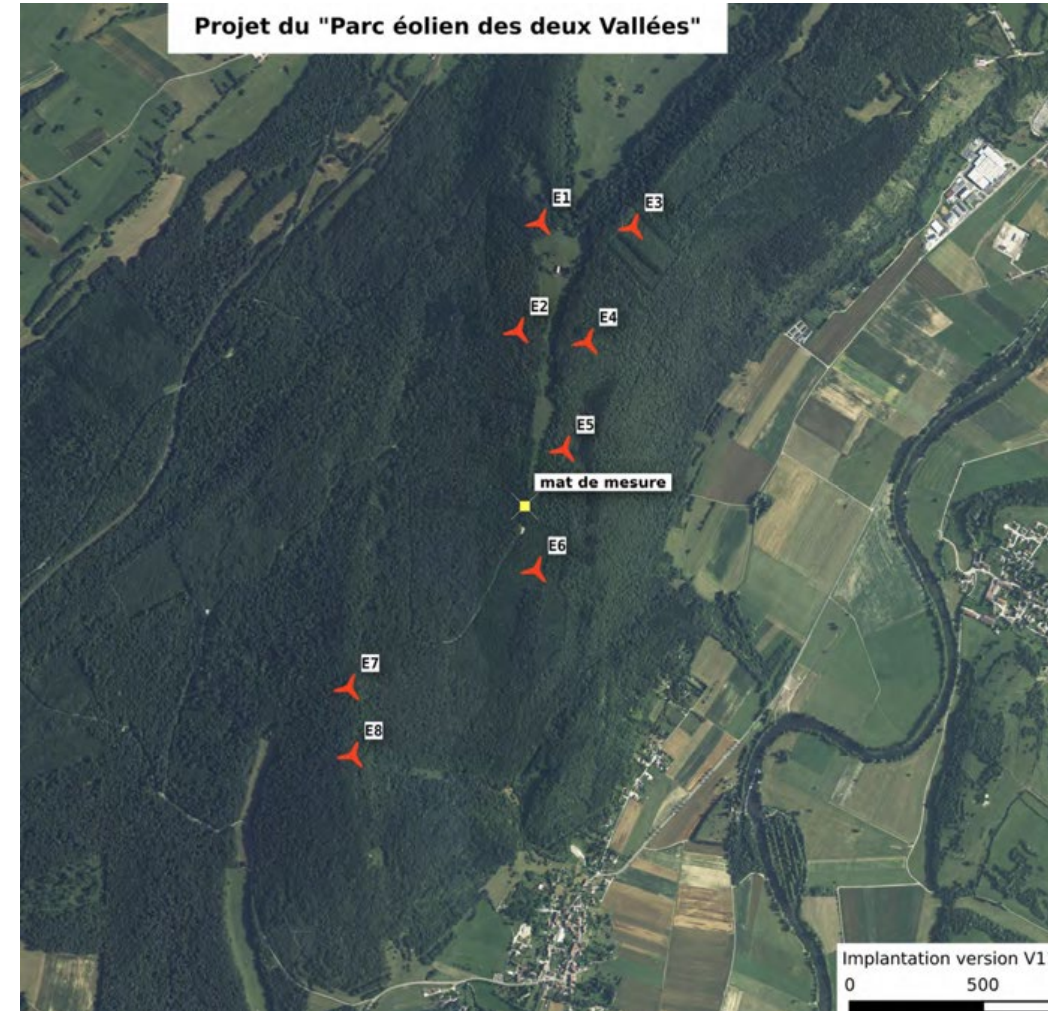
Comité de pilotage 2 - 24 Juillet 2014



Coupe du terrain depuis la Saline Royale vers le projet

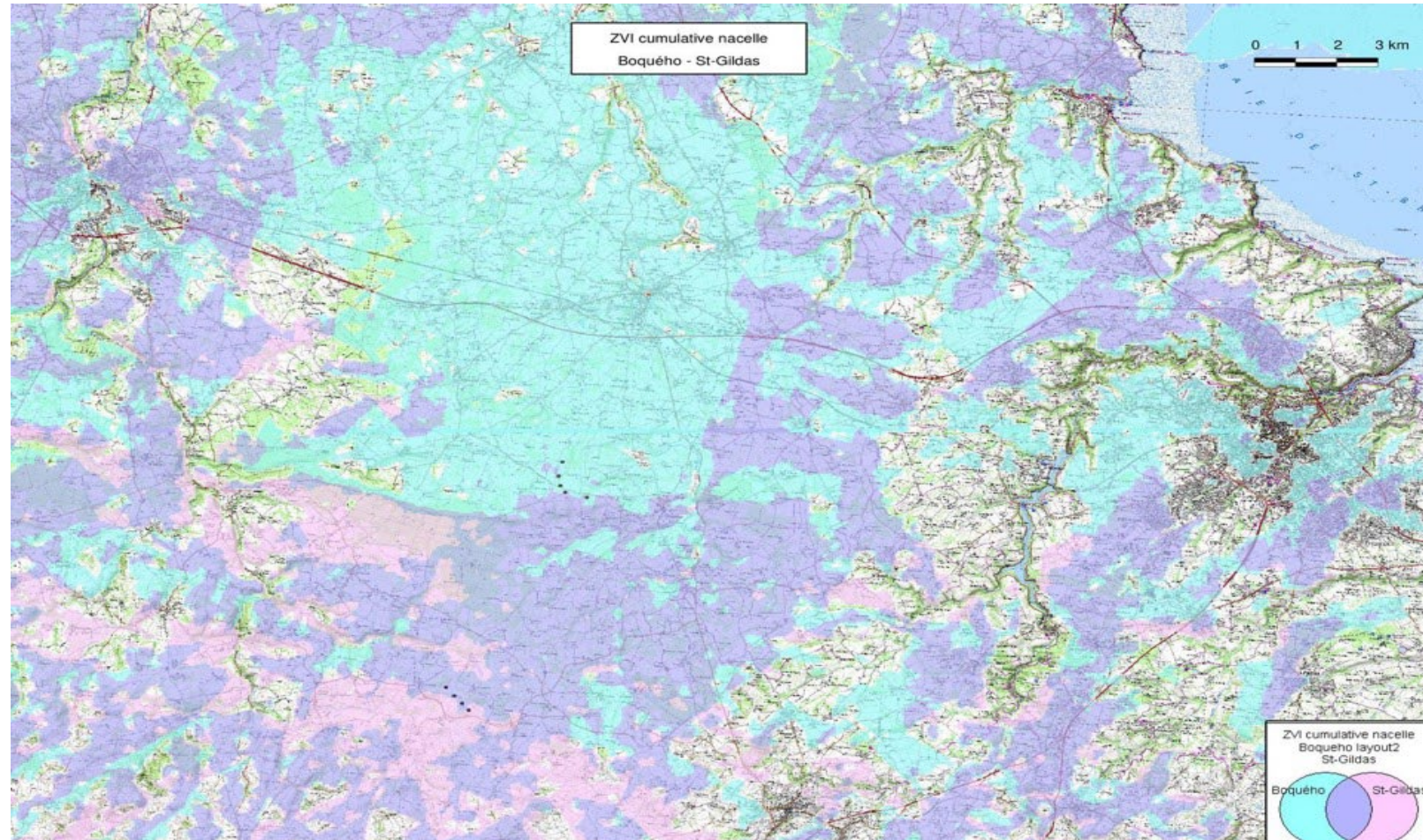


Projet du "Parc éolien des deux Vallées"



Les cartes de ZVI cumulent les secteurs depuis lesquels les éoliennes sont perçues depuis les 50 points de vue sélectionnés. La légende identifie trois couleurs distinguant le nombre d'éoliennes perçues .

Mais elles n'intègrent pas la question de la prégnance des éoliennes dans ces perceptions 3 critères sont à croiser avec la perception:



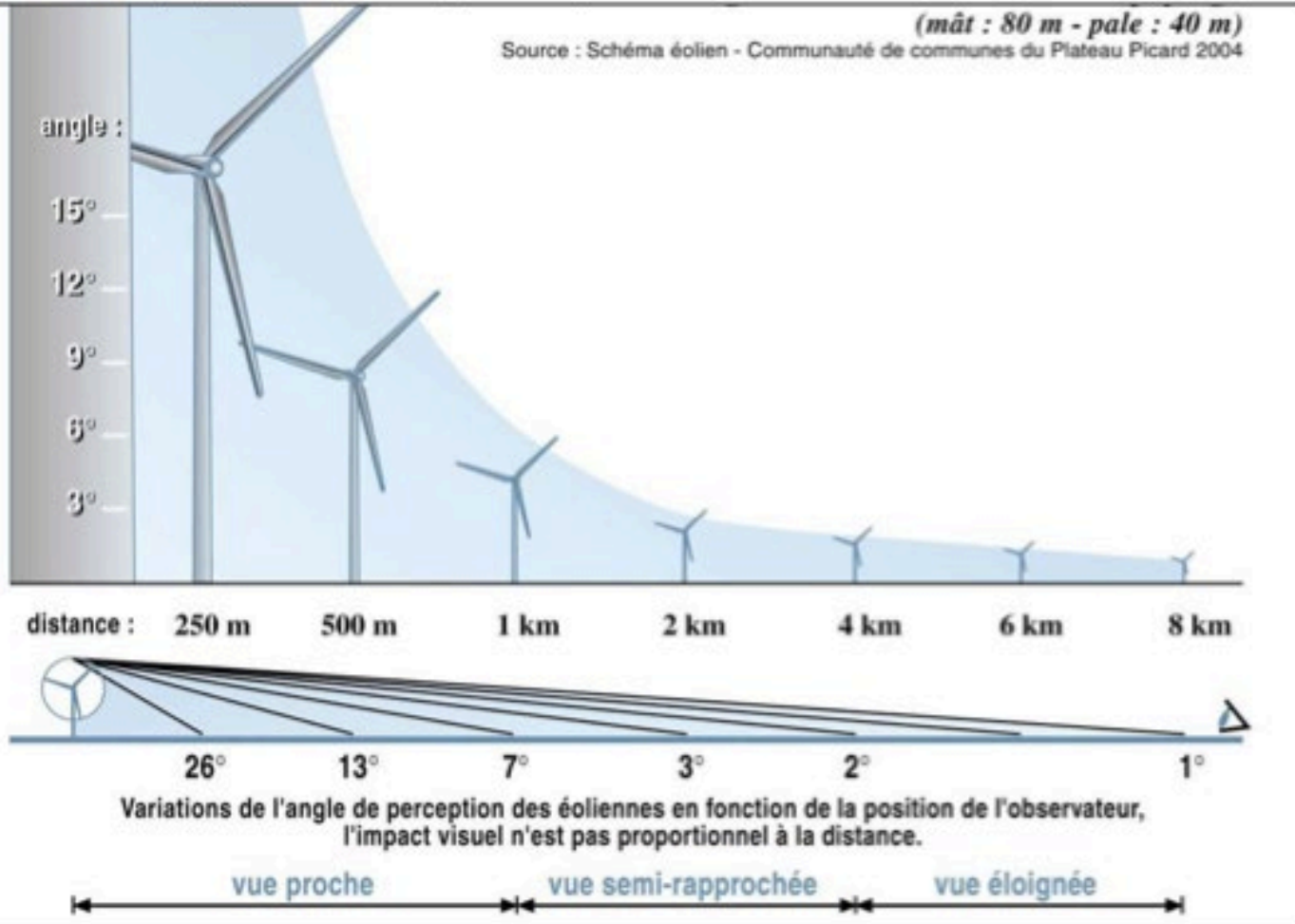


Figure 1 : Prégance des éoliennes dans le paysage (CC Plateau Picard).

Celui de la prégance qui pourrait distinguer quatre à cinq niveaux:

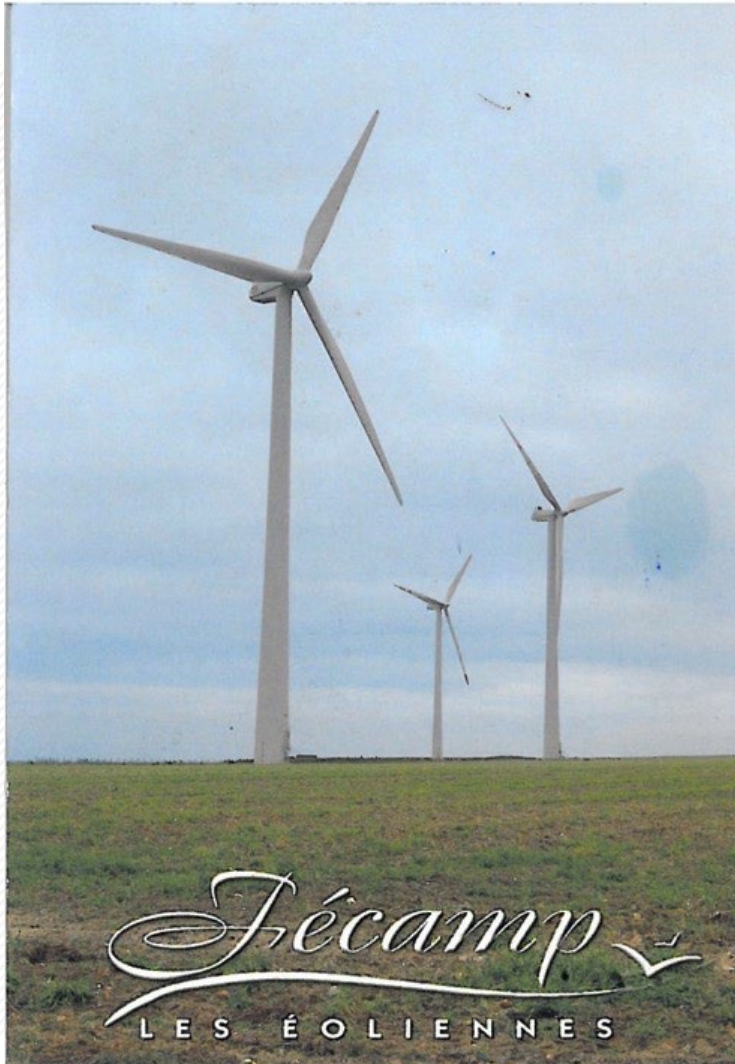
- Prégance très forte : moins de 2 km,
- forte : de 2 à 5 km
- Prégance modérée : de 5 à 10 km
- Prégance faible : de 10 à 15 km
- Prégance insignifiante : plus de 15 km



Celui du rapport d' échelle

Suivant que l'éolienne s'inscrit dans un paysage composé d'éléments à l'échelle vernaculaire tels par exemple des fermes, un village, un bocage ou un éléments de patrimoine lui aussi d'une échelle modeste ou qu'elle s'inscrit dans un paysage " à grande échelle " (openfield, bâti industriel de grande taille, etc.)





Celui de la "valeur" des éléments patrimoniaux au regard de la valeur potentielle d'un projet éolien .

Analyse de ce qui fait la " valeur culturelle " d'un élément de patrimoine ou d'un site (la motivation d'un classement ou d'une labélisation Unesco par exemple).

Une invention technologique, infrastructurelle ou industrielle de son temps (Salines d'Arc-et-Senans) d'un site labélisé pour sa valeur pittoresque, religieuse, ou ethnographique



Cette notion de **valeur (bien commun)** peut également être considérée au regard du rapport entre les populations d'un territoire, qui sont dans un rapport identitaire avec leur paysage, et les représentations qu'ils se font du paysage du projet.

L'identification d'un porteur du projet, qui est le " bénéficiaire " de la transformation de " **notre** " paysage, rentre dans cette dimension de la " valeur " (sociale ou culturelle) d'un projet.



MERCI